

édito

Le Directeur général des Finances publiques élabore sa "démarche stratégique" en conformité avec l'acte III de la décentralisation. C'est ainsi que la "synthèse d'étape des remontées du réseau" préconise : la concentration de services au niveau régional, le démantèlement du maillage territorial et des services de proximité, la généralisation des pôles supra et infra - départementaux et la remise en cause des droits et garanties des personnels.

Dans le carcan imposé de l'austérité et des suppressions d'emplois, l'objectif est d'associer les personnels, l'encadrement et les organisations syndicales à la mise en place de mesures régressives et d'abandons de missions sous couvert "d'allègement et de simplification des tâches".

Interrogée par la CGT en audience le 9 avril dernier, la directrice a affirmé attendre les conclusions de la démarche

stratégique pour envisager les restructurations adéquates.

Cependant la directrice ne se contente pas d'attendre, elle devance la démarche stratégique.

En effet, la DDFiP travaille à la fusion des secteurs du SIP de Bourges Nord et avance de nouveau l'idée de l'emblématique restructuration SIP/CDIF que nous avons combattue (à lire page 2).

Dans tous les services nous vivons le stress au quotidien, la dégradation accélérée de nos conditions de travail et d'exercice de nos missions.

Le manque de personnel atteint un niveau sans précédent et place les services en situation d'urgence permanente.

Pour pallier au manque d'effectif, la DDFiP du Cher n'hésite pas à déplacer le travail, à déplacer les agents comme des pions se jouant ainsi de l'affectation et de la spécialité des personnels (voir

p. 3)

Délocalisation du travail, fusion des services, c'est très exactement ce que prévoit la démarche stratégique. On peut le constater, la « fluidité du travail » réclamée par notre directrice s'accompagne d'une remise en cause des garanties pour le personnel.

Avec notre syndicat national nous exigeons l'abandon de la "démarche stratégique".

Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et les créations d'emplois nécessaires à l'exercice des missions qui doivent toutes rester du ressort de la DDFiP, la pérennité du réseau de proximité et l'arrêt des concentrations en pôles, le maintien du statut général et des statuts particuliers et de tous les droits et garanties **et le respect des affectations locales.**

G. TESSIER

Dans ce numéro :

édito	1
retraite	1
Les annonces de la DDFiP	2
Ile et Vilaine et fusion des	2
Conséquences du sous effectif à St Amand	3
Infos en vrac : chauffage, mort annoncée du service des	4
Évasion fiscale	4

Retraite :

Les fonctionnaires nantis ?

Le Président pointe « les inégalités entre régimes », ce qui laisse augurer une remise en cause des régimes spéciaux et du Code des pensions pour les fonctionnaires. Marisol Touraine précise que le secteur public sera bien entendu concerné, que « tout est sur la table ». Après le renouvellement de 30 milliards d'exonération patronales et les

« la réforme de 2010 n'a pas permis de rétablir l'équilibre », a déclaré François Hollande. Ainsi la réforme Woerth-Sarkozy ne serait pas allée assez loin !

Mêmes arguments, même recette.

« dès lors que l'on vit plus longtemps, parfois beaucoup plus longtemps, on devra travailler aussi un peu plus longtemps. »

20 milliards de crédit d'impôt accordés aux patrons, il s'agit maintenant de **réduire les pensions de 20 milliards d'euros d'ici 2020** ; le tout au nom de la réduction du coût du travail.

La CGT n'acceptera pas, elle **rejette tout recul de l'âge de la retraite et toute baisse des pensions.**



La CGT FiP 18 rencontre la direction, retrouvez le compte rendu intégral sur notre site

Fusion des secteurs du SIP Bourges Nord, fusion CDI/CDIF

- fusion des secteurs sur le SIP Bourges Nord, qu'en est-il?

Suite à nos questions concernant les bruits de fusion des secteurs du SIP Bourges Nord la direction nous répond qu'elle se fixe cet objectif au 01/01/2015. Il s'agit d'après elle de permettre une plus grande fluidité du travail. Entendez par là, plus de souplesse suite aux suppressions d'emplois.

Souvenons-nous, qu'interrogée sur d'éventuelles restructurations sur ce service, la direction promettait qu'il n'existait aucun projet. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

- fusion des SIP Bourges-Nord et Bourges-Sud ?

A la question : la fusion des secteurs est-elle le prélude à une fusion des SIP ? La direction répond qu'il faut avant tout réaliser la fusion CDI/CDIF. « Jusque là, on ne pouvait le faire, maintenant la porte est

ouverte ». Concernant un éventuel pôle foncier et la séparation des locaux professionnels, plus d'informations seront données avant l'été.

La restructuration CDI/CDIF (devenue entre temps SIP/CDIF) représente la fusion des missions fiscales et foncières. Les organisations syndicales, les agents l'ont vivement combattue avant qu'elle ne soit stoppée en 2009 au profit de la fusion de nos deux administrations impôts-trésor.

La direction assure qu'il n'est pas question de fusionner les deux SIP de Bourges ; entendez : pour l'instant. Nous ne sommes pas dupes.

Ne doutons pas qu'après (voire en même temps) la restructuration sur le SIP Nord, la direction entamera le même processus sur Sud. La fusion des secteurs permettrait de nouvelles suppressions d'emplois; ce qui à terme conduirait à une fusion de ces deux SIP toujours au nom

d'une « meilleure fluidité ».

La section CGT Finances Publiques s'oppose à la fusion SIP/CDIF. D'une part, les missions foncières représentent une mission à part entière. Une telle fusion au sein de SIP fortement chargés, rythmé tout au long de l'année par des échéances qui ne laissent aucunement place au foncier; cette dernière mission deviendrait la variable d'ajustement. De plus, la polyvalence entrainerait de facto une dilution de la technicité.

- autres projets structurels ?

Quant à savoir si d'autres restructurations sont envisagées, la direction attend la publication de la démarche stratégique qui fixera le cap.



En Ile et Vilaine, les organisations syndicales, les agents obtiennent le retrait de la fusion des secteurs prévue pour janvier 2014.

Dans le cadre d'une réflexion sur le « bon dimensionnement » des services des impôts des particuliers (SIP), la direction d'Ile et Vilaine prévoyait la fusion des secteurs au sein des 4 SIP du département.

Avec la restructuration de ces quatre services, il était annoncé quatre suppressions d'emploi dans un premier temps, avant une nouvelle vague liée à la lecture automatisée

des déclarations de revenus (LAD).

La mobilisation des agents de Rennes avec leurs syndicats, notamment la CGT majoritaire dans le département et particulièrement active, a permis le retrait de cette restructuration prévue pour le 1er janvier 2014.

Un préavis de grève était déposé pour le 13 mai par les organisations syndicales (CGT, FO et Solidaires). Les agents des secteurs d'assiette en assemblée générale ont exigé un écrit du directeur avant le 13 mai,

jour du départ du préavis de grève; ils ont ainsi obtenu des engagements écrits.

La LAD consiste à scanner les déclarations par une lecture optique, ce qui supprime la saisie manuelle et par là-même le contrôle formel qu'effectuent les agents. Cette expérimentation a connu l'an dernier un véritable fiasco de l'aveu même de notre administration.



Sur Saint Amand, suppressions et vacances d'emploi, c'est la désorganisation assurée ! C'est aussi la remise en cause des garanties statutaires !

Le SIP-SIE de Saint Amand Montrond au fil des années s'est vu amputé de plusieurs emplois. Tant que les agents dont l'emploi étaient supprimés restaient en surnombre, tout allait bien.

Puis, un départ en retraite, quelques promotions et mutations plus loin, auxquels s'ajoutent deux emplois vacants, les agents du SIP-SIE se retrouvent dans l'incapacité de faire face à la charge de travail, notamment durant la campagne d'impôt sur les revenus.

Qu'à cela ne tienne, la direction tire de son chapeau des solutions !

- Les appels des contribuables gérés par le SIP de St Amand, pendant la période du 13 au 27 mai, sont basculés sur le site de condé. A cet effet, le pool téléphonique de Condé est renforcé par 2 agents issus du pôle gestion fiscale et 2 issus de la brigade de vérification, soit 1 par jour et plus si le flux des appels est important. Mais la direction assure qu'il s'agit de volontaires maîtrisant cette

matière fiscale. Les appels non décrochés sont dirigés sur la plateforme nationale

- concernant la saisie des déclarations de revenus, un agent de la direction, voire plus si nécessaire, sera mis à contribution.
- De plus, un agent est déplacé du SIE vers le SIP ; il sera compensé dans son service par un agent de



l'équipe de renfort.

Les agents de Saint Amand sont inquiets ; la perte de documents entre les différents services est possible. En ce cas, comment traiteront-ils ensuite les demandes contentieuses ?

La DDFiP déplace les agents selon son bon vouloir, elle délocalise le travail. La chaîne est sans fin, tous les services sont impactés.

C'est inadmissible, la section CGT Finances Publiques exige le respect des affectations.

Aussi grave que l'affectation, la DDFiP est ainsi dans la négation du savoir faire, de la qualification acquise au sein des services, avec toutes les conséquences qui en découlent sur le service public.

La CGT sera aux côtés des agents pour s'opposer à toute nouvelle suppression d'emploi et cela passe notamment par notre engagement à tout mettre en œuvre pour la préservation d'un accueil de pleine compétence sur ce site.

Halte aux politiques de suppressions d'emplois; il faut donner aux agents les moyens d'assurer sur place leurs missions et cela passe par l'affectation des emplois nécessaires.

En vrac

Vous avez dit économies ?

Encadrement des budgets oblige, le chauffage fut coupé sur la Cité Administrative Condé et sur Vierzon, faisant fi de la météo avec ses basses températures annoncées et du bien-être des agents.

La CGT intervient. Mais pour redémarrer le chauffage, hormis sur Vierzon où le chef de service est seul compétent, la direction demande à la Préfecture du département qui elle-même demande à la Préfecture de Région.

Le staf se réunit; en cas de réponse positive, la société ayant remportée le marché public peut rallumer les chaudières après les avoir éteintes.

Tout est encadré, cadencé pour répondre aux exigences de réduction des budgets de fonctionnement mais dites moi, au cas présent, pour quelle économie ?

La MAP et la fin programmée de France Domaine

(rapport du 15/05/2013 du conseil immobilier de l'Etat, <http://www.economie.gouv.fr/cie/conseil-immobilier-letat-0>)

Le Conseil précise que la mise en œuvre des préconisations impliquera des changements radicaux:

- * il annonce notamment sa préférence pour la **transformation de France Domaine en établissement public**
- * Au plan territorial il s'agirait d'évoluer vers une **organisation interrégionale**.
- * Réformer en profondeur de la fonction d'évaluation : **SUPPRESSION de la mission d'évaluation au profit des collectivités**.

Le Conseil insiste sur la nécessité d'engager un calendrier précis de la réforme ainsi que sur l'urgence de cette dernière.

SIE Bourges Sud
Cité Administrative Condé
2 rue Victor Hugo
18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 27 60 57
Messagerie :
cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr

**Ne restez pas isolé(e),
Syndiquez-vous**

**Informez-vous,
connectez vous :**

<http://www.financespubliques.cgt.fr/18/>



**Bulletin d'adhésion
Pour un syndicalisme de conquêtes
sociales**

NOM :
Prénom :
Date de naissance : / /
Catégorie : Grade :
..... Echelon :
Adresse administrative :
.....
.....
Tél :
Mel :
Date : / ... / Signature :

Evasion fiscale, optimisation fiscale : extraits de l'interview de M. Fontaine (membre de la direction fédérale CGT Finances) à retrouver intégralement sur notre site

Les ministres du Budget évoquent un cantonnement du nombre de vérificateurs (5000 agents qui vérifient les comptes dans les entreprises). En réalité, c'est toute la chaîne qui établit l'information (définition de l'assiette imposable) et le contrôle qui a été mise à mal. On compte près de 5 000 agents en moins. Il y a une quinzaine d'années nous étions globalement 50 000

d'accueil, les services spécialisés, ceux du recouvrement, des contentieux, des redressements et de vérification).

Nous relevons actuellement une baisse de 10 % à 12 % des vérifications de personnes aux revenus importants - moins de 5000 vérifications annuelles. Nous effectuons entre 45 000 et 46 000 vérifications d'entreprises, mais, selon les services de Bercy, celles-ci sont trop nombreuses pour un nombre de redressements insuffisant. Comprenez : affinez les procédures et diminuons le nombre de contrôles puisqu'ils ne sont pas rentables.

Mais, pour que les contrôles soient rentables, il faut des personnels, une chaîne d'organisation du travail solidement constituée depuis la reconnaissance de l'assiette jusqu'au recouvrement et également des outils juridiques.

l'optimisation fiscale qui s'apparentent à de la fraude fiscale n'entrent pas en compte dans ces évaluations. **Pour la CGT le phénomène approcherait plutôt des 100 milliards d'euros.** La commission d'enquête sénatoriale parle de 60 milliards. Les 15 milliards d'euros (de redressements) sont eux, bien concrets, puisque recouverts.



agents.

Et la saignée continue parmi des métiers tels que ceux liés à l'impôt sur le revenu (les personnels

(Concernant l'évasion fiscale estimée à 50 milliards d'euros), l'évasion fiscale internationale et

Et dans le Cher ?

Année après année, le Pôle Contrôle Expertise est vidé de ses contrôleurs.

Les personnels des cellules de contrôle viennent pallier au manque d'effectifs dans les SIP.

Et cette année, deux inspecteurs de la brigade de vérification sont utilisés à d'autres tâches ; durant la campagne d'impôt sur le revenu, ils renforcent le pool téléphonique à Condé

Cela représente du temps en moins pour le contrôle !